

AB/GT - 2.021/3 -

SECRETARIAT D'ETAT A LA GUERRE
DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE

6^e BUREAU

Tél: INV 68-70 Poste 39-15

231, BOULEVARD SAINT-GERMAIN - PARIS (7^e)

Référence : N^o

PM/ 6-H

TELLECHEA

Paris, le

Josephine

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA GUERRE

à Monsieur le **PRÉFET**
des **BASES YRENNES**
-Cabinet-
- P A U -
-!-!-!
- (B. Fyr) -

Je suis saisi d'une demande de reconnaissance au titre de la RESISTANCE INTERIEURE FRANCAISE concernant :

- monsieur **TELLECHEA** Josephine
- né le 8.12.1914 à IRUN
- arrêté le 26.7.1943 à St. JEAN de LUZ (B. Fyr)
- libéré le 21.11.1943
- demeurant : 4 rue Pourasse à St. JEAN DE LUZ
- B. Fyr -

Pour permettre à la Commission Nationale d'Homologation d'émettre un avis en toute connaissance de cause, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prescrire une enquête aux fins de connaître :

- l'activité résistante de Monsieur **TELLECHEA**
- la date exacte, les circonstances et les motifs de son arrestation,
- la date de son rapatriement.

J'appelle votre attention sur le fait que la décision à intervenir sera basée principalement sur cette enquête dont le rapport doit être aussi détaillé que possible et retenir les déclarations des témoins entendus.

Il me serait utile de connaître votre avis sur l'opportunité d'accorder le certificat d'appartenance demandé.

Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation
Pour le Général Directeur,

.O. Le Colonel **DE BELNET**
Chef du 6^{ème} Bureau.

SECRETARIAT D'ETAT A LA GUERRE

Paris, le

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMEE DE TERRE

6^e BUREAU

Tél. INV 68- 70 Poste 38- 69

231, Bld Saint-Germain PARIS (7^e)

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA GUERRE

N^o

PM/6-I

à M **adame TELLECHEA Jos'ca**
Veuve GAMARA
4, rue Tourasse
SAINT-JEAN DE LUZ
(Dosses pyr'at'es)

Référence à rappeler :

II.643/R

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après avis émis par la Commission Nationale d'Homologation de la RESISTANCE INTERIEURE FRANCAISE, siégeant le
vous n'avez pas été homologué comme membre de
la R.I.F. - **9-1-11-14-1952** (Décision Ministérielle N^o **140/RIF**).

Les pièces contenues dans votre dossier n'apportent pas la preuve de votre activité résistante.

Dans un délai de deux mois, le dossier sera transmis, à titre d'information, au Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - 83 Avenue Foch - PARIS (16^e). Ce délai doit vous permettre, si vous le jugez utile, de faire appel de la décision de rejet au titre de la R.I.F. Cette demande ne pourra être prise en considération que si vous y joignez tous documents susceptibles d'apporter des éléments nouveaux au dossier déjà en ma possession.

Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation,
Pour le Général, Directeur,

P.O. Le Lt-Colonel CANONIE
Chef du 6^e Bureau.

SECRETARIAT D'ETAT A LA GUERRE

AR.J. 2021/S

PARIS, le 10/10/51

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMEE DE TERRE

6° BUREAU

TELLECHESA

231, Bld Saint-Germain-PARIS 7° -

Tél: INV. 68-70 . Poste 39-15

Le Secrétaire d'Etat à la "GUERRE"

N° PM/6-H à

Monsieur TELLECHESA Josefa
64 rue Touresse
ST-JEAN DE LUZ.-(B.Pyr)

• Rappel sa correspondance:

30568 PM/6-H du D.3.1

Pour me permettre de compléter Votre dossier

en vue de le présenter à la Commission Nationale d'Homologation de la RESISTANCE INTERIEURE FRANCAISE, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire parvenir les pièces ci-dessous:

) - Une copie certifiée conforme du Certificat modèle "A" ou si vous ne possédez pas cette pièce, une copie de la carte de Déporté ou Interné de la Résistance (D.I.R.), dont l'original est à demander au Délégué Interdépartemental du Ministre des anciens Combattants et Victimes de Guerre dont vous relevez.

) - Un acte officiel de décès portant la mention "MORT POUR LA FRANCE."

Pour le Secrétaire d'Etat & par Délégation
Pour le Général, Directeur
Pour le Colonel DEBELENETX CANONIE
Chef du 6ème Bureau,
P.O Le Chef de la Section "R.I.F".

SECRETARIAT D'ETAT AUX FORCES ARMÉES
" GUERRE "

PARIS, le

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE

TP/HJ . 34922/2081

- 22 -

Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées.
" GUERRE "

6° BUREAU

231 . Bd SAINT - GERMAIN , 231 :
- . PARIS - 7° -

à

Monsieur TELLECHEA , Josefa .
6, rue Tourasse .
- . SAINT-JEAN-DE-LUZ . -
- (Basses-Pyrénées) -

Tél : INV / 68-70- Poste 39- 15

Réf : N° PH/6-H.-

Pour me permettre de compléter

votre dossier
en vue de le présenter à la Commission Nationale d'Homologation de
la RESISTANCE INTERIEURE FRANCAISE , j'ai l'honneur de vous demander
de bien vouloir me faire parvenir les pièces ci-dessous :

~~1. Deux attestations détaillées de l'activité résistante de~~
~~deux personnes différentes, notoirement connues dans la Résistance~~

Les signataires devront :

- 1°- Indiquer avec références à l'appui, le grade ou la qualité
qui leur a été attribué, soit aux F.F.C. aux F.F.I. ou à
la R.I.F.
- 2°- Faire légaliser leur signature par le Maire de leur commune
de résidence.

.)- Une copie certifiée conforme du certificat modèle " A " si vous
possédez cette pièce . Dans la négative une copie de la carte de dépor-
té ou interné de la Résistance dont l'original est à demander à M.
le Délégué Interdépartemental du Ministre des Anciens Combattants et
Victimes de Guerre .

~~Un acte officiel de décès portant la mention " MORT POUR LA~~
~~FRANCE " .~~

Pour le Secrétaire d'Etat et par Délégation ,
Pour le Général Directeur
Pour le Colonel DE BELENET
Chef du 6° Bureau
P.O. Le Chef de la Section " R.I.F. " .

Tellechea-Joseph
 Veuve GAMBARA
 Adresse de l'intéressé ou des ayants cause : A. Rue Gourmanson
 à St Jean de Léger (B.P.)
 Grade homologué : *référé* D
 Décret n° J. O. n° 52-3E-141 du page
 Blessures et citations :
 Proposition : *référé* N° 11-443/A du 9-7-52
 1^{er} Appel : N° du
 2^e Appel : N° du
 Transmis le 19 JANV 1951
 34922
 IDENTIFIÉ
 à la Section
 FICHER

Asoc. Rep. Irun. Nicolás Guzmán

RÉSISTANCE INTÉRIEURE FRANÇAISE.

Catégories : Int - Dép - Dcd - Fus - Disp

Date et lieu de naissance : 8-12-1914 *Irún*

Appartient à l'organisation de Résistance : *FN*

Les services accomplis dans la Résistance comptent du

au

Arrêté le

Libéré le

Rapatrié le

Décédé le

Grade fictif

TELLECHEA - Joseph

N° du C. A.

Asoc. Rep. Irún. Nicolás Gu

Kategorie III.

Form. 11

(Alle Formulare sind in fünfacher Ausfertigung einzureichen.)

Land- kreis München
Stadt-

Gemeinde

Ausstellende Behörde Arbeitsamt München

List of political, social security and labour employment office records. Attach original (or true copy) of all documents.

Zusammenstellung von Namensangaben aus Akten der Sozialversicherungs- und Arbeitsämter oder früherer Naziorganisationen. Originalakten oder beglaubigte Kopien (auch Fotokopien) aller Dokumente sind beizulegen (in zweifacher Ausfertigung).

Nationalität Spanien

(Für jede Nationalität ist ein besonderes Formblatt zu verwenden.)

8

Name	Christian name	Date of Birth a. Place	Sex	Type of Documents	Date of certificat	By whom prepared?	Locality of original records
Familiennamen	Vorname	Geburtsdatum und ort	Geschl. m. w.	Art der Urkunde	Daten der Ausstell. d. Urkunden	von wem ausgestellt? (Landesvers. Anst.? Ar- beitsamt? ehem. Dienst- stellen v. Nazi-Organisat.?)	Aufbewahrungsort der Originalakten
1	2	3	4	5	6	7	8
✓ Alvarez	Carmen	16.7.25 Hendye	wbl.	Kartei- karte	19.12.41	Arbeitsamt	München
✓ Buetas	Manuela	29.1.18 --	"	"	15.7.42	"	"
✓ Calle geb. Lechner	Rosa	1.6.14 München	"	"	2.12.35	"	"
✓ Carcia geb. Valles	Eulalia	16.5.16 --	"	"	14.11.42	"	"
✓ Duart	Guin Dolores	4.12.17 Valencia	"	"	9.6.39	"	"
✓ Diaz geb. Peters	Lisette Fluher	19.12.11 Berlin	"	"	5.7.39	"	"
✓ Felipe geb. Carreras	Marie	11.6.24 Irun	"	"	3.2.44	"	"
✓ Gamarra geb. Tellechea	Pepita	8.12.14 Irun	"	"	3.12.41	"	"
✓ Garcia geb. Vales	Eulalia	16.5.16 Barcelona	"	"	3.1.44	"	"
✓ Gainez	Maria	14.8.14 Cueva	"	"	2.2.44	"	"
✓ Guesada	Carmen	6.8.11 --	"	"	12.5.42	"	"
✓ Hein-Ducuas	Charlotte	31.7.18 --	"	"	17.6.42	"	"

(Date/Datum)

(Signature/Stamp)

den

(Unterschrift d. ausst. Behörde)

(Stempel)